



COMMUNIQUE N°028/2023 **RELATIF A LA SITUATION AU SENEGAL** **ET AU SOUTIEN AU LEADER OUSMANE SONKO**

COMMUNIQUE

L'actualité continentale est depuis quelques semaines secouée par la situation délétère qui prévaut au Sénégal. Le pays de la Teranga connaît des troubles du fait des manifestations qui opposent les partisans du leader patriote panafricaniste Ousmane Sonko aux forces de défense et de sécurité dans le cadre du procès en diffamation intenté par Mame Mbaye Niang, l'actuel ministre du tourisme et des loisirs du gouvernement de Macky Sall, contre le leader du Pastef.

En effet, Ousmane Sonko qui est à la base un expert en finance publique et fiscalité et qui a commencé sa carrière comme inspecteur principal des impôts et des domaines, a affirmé avoir parcouru un rapport de l'inspection générale des finances (IGF) qui épingle le ministre de Macky Sall pour le détournement massif de deniers publics dans le cadre des activités du Programme des domaines agricoles communautaires (Prodac). Cette structure étatique sénégalaise créée en 2014 qui vise l'insertion des jeunes diplômés et non diplômés dans les métiers de l'agriculture, la promotion de l'investissement privé dans le secteur agricole, à offrir aux populations rurales un cadre propice au développement de véritables entreprises agricoles et l'émergence de pôles de développement, était sous la direction de Mame Mbaye Niang à l'époque où il était ministre de la jeunesse, de l'emploi et de la construction citoyenne.

C'est donc en rapport dudit procès que des manifestations se sont produites le 16 mars dernier à Dakar et ont opposées les forces de l'ordre sénégalaises aux partisans du leader du Pastef. Ces manifestations ont dégénéré du fait des intimidations et des provocations des forces de l'ordre qui voulaient imposer un itinéraire au leader Ousmane Sonko pour se rendre au tribunal mais dont les partisans se sont très rapidement mobilisés pour le défendre et le protéger après que ce dernier ait été brutalisé par ces mêmes forces de l'ordre.

Au cours de cette altercation, le président Ousmane Sonko a été aspergé d'un liquide suspect, dont on ignore encore la nature, ainsi que le député Guy Marius Sagna, un de ses soutiens les plus fervents, qui s'est courageusement interposé pour arracher des mains des policiers le président Ousmane Sonko qui se faisait malmener physiquement par ces derniers. C'est d'ailleurs devant le domicile d'Ousmane Sonko aux côtés duquel il devait se rendre au lieu d'une manifestation prévue le 15 mars, que le député leader de Frapp-France dégagé va être atteint par un projectile qui va le blesser à la cuisse, alors qu'il s'opposait aux forces de l'ordre qui s'obstinaient à empêcher arbitrairement le leader du Pastef de sortir de chez lui, bien que ce dernier n'ait jamais été assigné à résidence surveillée.

Conduit de force au tribunal par les forces de l'ordre, le président Ousmane Sonko va demander à se rendre en urgence dans une structure hospitalière pour y subir des soins après des malaises consécutifs à cette agression scandaleuse et barbare dont il aura été victime en mondovision. Il sera finalement admis dans une clinique de la place après en avoir été empêché par les mêmes forces de l'ordre qui l'ont curieusement ramené de force à son domicile, alors que le leader du Pastef se sentait très mal.



Reporté au 30 mars, le procès va finalement se solder par la condamnation de l'opposant à une peine de deux mois de prison avec sursis assortie d'une amende de 200 millions de francs CFA. Ce verdict pour lequel le plaignant Mame Mbaye Niang avait dans un premier temps exprimé sa satisfaction, a été vite remis en cause par celui-ci le lendemain au cours d'une conférence de presse en annonçant son intention d'interjeter appel pour exiger une peine plus lourde et un montant beaucoup plus élevé au titre des dommages et intérêts, menaçant au passage de faire saisir le domicile du leader du Pastef s'il ne payait pas dans les délais impartis ledit montant.

L'Organisation Néopanafricaniste de Souveraineté (ONS) s'interroge sur ce rétropédalage de Mame Mbaye Niang et tient à souligner son caractère malveillant qui semble s'inscrire dans la suite logique des persécutions et du harcèlement dont le leader de l'opposition sénégalaise est victime de la part des autorités sénégalaises dans un but inavoué, au regard des nombreux obstacles et ennuis judicairo-administratifs de tout genre dont il est victime depuis qu'il s'est politiquement révélé aux sénégalais et à l'Afrique toute entière.

L'Organisation Néopanafricaniste de Souveraineté constate pour le déplorer que depuis le début de sa carrière de haut fonctionnaire, Ousmane Sonko n'a eu de cesse d'être dans le collimateur du pouvoir de Macky Sall et d'être persécuté par celui-ci, pour ses postures critiques à son encontre. En effet, en août 2016, l'actuel maire de Ziguinchor, du fait de ses diatribes contre le gouvernement et ses accusations contre l'État sénégalais pour des anomalies fiscales et budgétaires mettant en cause le président Macky Sall, se voit radié de l'Inspection générale des impôts et domaines pour manquement au « devoir de réserve », après la création de son parti politique qui lui permet d'être élu député à l'Assemblée Nationale du Sénégal en 2017.

En janvier 2018, il sort le livre *Pétrole et gaz au Sénégal : Chronique d'une spoliation*, où il accuse Macky Sall et son entourage de malversations dans la gestion des ressources naturelles du pays. En septembre 2018, il publie un livre programme, *Solutions*, dans lequel il livre un diagnostic des problèmes sociaux et économiques du Sénégal, déclinant ses propositions pour y remédier. Ce livre qui rencontre un franc succès est mal accueilli par les autorités sénégalaises qui y voient une énième saillie de l'opposant contre la politique gouvernementale et une preuve des ambitions présidentielles du natif de Thiès.

Arrivé troisième à la présidentielle de février 2019, Ousmane Sonko monte en puissance et fait peur au pouvoir de Macky Sall qui ne cache plus son aversion pour ce dernier. En février 2021, le leader du Pastef est curieusement accusé de viol par une employée de salon de massage qui lui porte plainte dans la foulée, accusations qu'il rejette et qualifie de complot visant à l'éliminer de la course à la présidentielle de 2024. C'est dans le cadre du procès lié à cette affaire que des manifestations violentes éclatent à Dakar en mars 2021, opposant les forces de l'ordre et les partisans d'Ousmane Sonko, manquant de peu de faire tomber le régime de Macky Sall. Malgré ses ennuis judiciaires, le leader du Pastef continue sa montée en puissance et est élu maire de Ziguinchor à l'occasion des élections locales de janvier 2022.

Au vu de ce qui précède, l'Organisation Néopanafricaniste de Souveraineté (ONS) invite l'opinion africaine et mondiale à avoir bien présent à l'esprit tous les épisodes antérieurs des persécutions susmentionnées, dont est victime le leader Ousmane Sonko, pour établir un lien direct avec l'affaire Mame Mbaye Niang, le ministre de Macky Sall, et qui s'inscrit visiblement dans le cadre d'un plan global mis en place par le président actuel du Sénégal, que l'opinion nationale et internationale soupçonne de vouloir briguer un troisième mandat anticonstitutionnel, pour se maintenir à la tête du Sénégal en éliminant de la course à la présidentielle celui qui est pressenti comme son potentiel successeur.



L'Organisation Néopanafricaniste de Souveraineté constate également pour le déplorer le silence complice de la Communauté Internationale qui donne ainsi le blanc-seing à Macky Sall qu'elle soutient dans ses intrigues et sa volonté à briguer un troisième mandat pour faire barrage à un potentiel successeur qui critique ouvertement la politique africaine de la France et qui ne cache pas ses intentions d'inscrire le Sénégal dans une dynamique de partenariat multilatéral en phase avec un monde multipolaire émergent, au moment où le contexte géopolitique continental est caractérisé par « l'irruption » de la Russie dans le pré carré africain de la France. Cette volonté d'écarter par des moyens peu orthodoxes des rivaux politiques de la course à la présidentielle sénégalaise est une constante chez le président sénégalais qui a tout fait pour mettre à l'écart, par des manigances similaires, d'autres prétendants au fauteuil présidentiel comme Karim Wade ou Khalifa Sall.

L'Organisation Néopanafricaniste de Souveraineté invite les autorités sénégalaises à se ressaisir et à cesser d'instrumentaliser la justice pour satisfaire les ambitions malsaines du président Macky Sall qui n'hésite pas à recruter sur des bases ethniques et dans toute la sous-région des milices qu'il incorpore aux forces de défense et de sécurité, et qui sont vraisemblablement les auteurs des violences contre Ousmane Sonko et ses partisans et de la tentative d'empoisonnement dont a été victime le leader du Pastef. Cette instrumentalisation du fait ethnique par le président sénégalais risque de mettre à mal l'unité nationale qui semblait être un acquis à la base de la culture démocratique reconnue par le monde entier au pays de la Teranga.

L'Organisation Néopanafricaniste de Souveraineté dénonce les violations notoires et répétées de l'Etat de droit par les autorités sénégalaises qui sont vraisemblablement en train de sombrer dans la tyrannie, si l'on s'en tient à l'expulsion manu militari de l'avocat Juan Branco choisi par Ousmane Sonko pour assurer sa défense, et l'utilisation arbitraire de la puissance publique pour instaurer par la violence un climat de terreur dans le pays au regard du nombre sans cesse croissant des morts, des blessés et des nombreux emprisonnements enregistrés.

L'Organisation Néopanafricaniste de Souveraineté soutient le leader du Pastef qui lutte pour la souveraineté du Sénégal afin que ce pays africain ait le contrôle de ses richesses naturelles, au moment où l'augmentation de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières rend particulièrement avide et violente la caste régnante au Sénégal et qui explique la montée des tensions dans la perspective des élections présidentielles de février 2024, et toute la violence et les persécutions qui s'abattent sur toutes les personnes qui tentent d'empêcher le déraillement des procédures supposément démocratiques qui doivent avoir cours dans ce pays. Ce soutien se justifie pleinement au regard des espoirs qu'incarne l'opposant sénégalais par rapport à la problématique de l'intégrité territoriale en lien avec la question de la Casamance, la gestion rationnelle des ressources pétrolières et gazières, et surtout la question géopolitique qui inquiète au plus haut point les ennemis de l'Afrique des libertés qui soutiennent en sous-main le régime agonisant de Macky Sall.

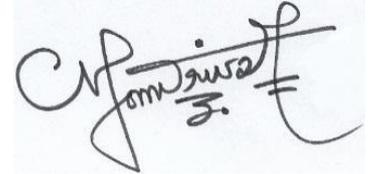
L'Organisation Néopanafricaniste de Souveraineté se tient aux côtés du peuple sénégalais qu'elle invite à ne pas faiblir dans sa mobilisation pour protéger ses droits, et donc, la démocratie sénégalaise, gage de stabilité et de développement.

L'Organisation Néopanafricaniste de Souveraineté lance donc un appel au peuple sénégalais pour qu'il reste vigilant et en ordre de bataille dans la perspective de la suite du procès opposant le leader Ousmane Sonko au valet instrumentalisé du président Macky Sall, Mame Mbaye Niang, pour protéger la vie du leader Ousmane Sonko qui est visiblement menacé de mort par un régime décidé à embraser le Sénégal pour satisfaire les ambitions jusqu'au-boutistes d'un homme qui a manifestement choisi de sortir par la petite porte et de finir dans les poubelles de l'histoire.

Pour l'Organisation Néopanafricaniste de Souveraineté

Le Président

Fait à Bamako, le 15 avril 2023



M. NGOMO PRIVAT. /-

LES MEMBRES SIGNATAIRES DE L'ORGANISATION NEOPANAFRICANISTE DE SOUVERAINETE (36 ENTITES) :

AFRIQUE/MONDE

1. KANE AFRIQUE – ASSOCIATIONS DES 54 PAYS AFRICAINS
2. PLANETE DES JEUNES PANAFRICANISTES [PJP MONDE]

BRESIL

3. ASSOCIATION QUILOMBO TATUAPARA-BAHIA-BRASIL

BURKINA FASO

4. APP/BURKINDI

CAMEROUN

5. LA LIMARA DU CAMEROUN (LIGUE DES MASSES POUR LA RENAISSANCE AFRICAINE)
6. NEW PANAFRICAN POWER KAMERUN [NPPK]
7. MOUVEMENT « 10 000 ÉLUS PANAFRICANISTES ENTRE 2023 ET 2028 »

CONGO-BRAZZAVILLE

8. OXAKE : LE SOLIDARISME-SUFFISANT !

CÔTE D'IVOIRE

9. PARTI DES PEUPLES AFRICAINS [PPA-CI]
10. LE CONGRES PANAFRICAIN POUR LA JUSTICE ET L'EGALITE DES PEUPLES (COJEP)

COMORES

11. COLLECTIF DE DEFENSE DE L'INTEGRITE ET DE LA SOUVERAINETE DES COMORES [CDISCOM]
12. COMITE MAORE
13. KA UBUNTU
14. SULUHU
15. UKOMBOZI
16. WARABA D'AFRIQUE

EGYPTE

17. NEWPOWER ORIENT [NPO]

FRANCE

18. NEW POWER EUROPA [NPE]
19. KATIIOPA

GABON

20. AIDI-241
21. COPIL CITOYEN
22. NEWPOWER
23. OSONS POUR L'AFRIQUE [OPA]

GUINEE CONAKRY

24. FRONT NATIONAL POUR LA DEFENSE DE LA CONSTITUTION [FNDC]



GUADELOUPE

25. GWADAFRIKA - DIASPORAKAMA

MALI

26. M5 RFP DIASPORA FRANCE – EUROPE

27. INIS MALI (INITIATIVE NATIONALE D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE)

28. BLACK PLANET MOVEMENT

29. JEUNESSE ESPOIR DU MALI

30. PARADE (PARTENARIAT ALTERNATIF RUSSES ET AFRICAINS POUR LE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE)

NIGER

31. ASSOCIATIONS D'ASSISTANCE AU NIGERIENS

SENEGAL

32. PATRIOTES AFRICAINS DU SENEGAL POUR LE TRAVAIL, L'ETHIQUE ET LA FRATERNITE [PASTEF]

TCHAD

33. PLATE-FORME DE CONCERTATION DE LA DIASPORA TCHADIENNE

34. NEW POWER TCHAD [NPE]

TOGO

35. LA DYNAMIQUE MGR KPODZRO [DMK]

36. LA COORDINATION INTERNATIONALE DE LA DYNAMIQUE MGR KPODZRO [CIDMK]

LES DESTINATAIRES :

- CHEFS D'ÉTAT AFRICAINS
- PRESIDENT DE L'UNION AFRICAINE
- PRESIDENT DE LA CEDEAO
- PRESIDENT DE LA CEEAC
- SECRETAIRE EXECUTIF DE LA LIGUE ARABE
- CHEFS DE GOUVERNEMENT D'AFRIQUE
- PRESIDENTS D'INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES
- AMBASSADEURS ACCREDITES EN AFRIQUE ET A L'ONU
- PRESIDENTS D'ONG DE LA SOCIETE CIVILE EN AFRIQUE
- PRESIDENTS DE PARTIS ET MOUVEMENTS POLITIQUES AFRICAINS
- CITOYENS D'AFRIQUE ET DU MONDE